Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 20 Septembre 1893. No. 50.

ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :
1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LETTRE DE L'EST

Sainte-Anne des Plaines,
5 septembre 1893.

Au *Manitoba.*

Monsieur le Rédacteur,

Je vous adresse quelques pages d'un livre admirable, dont je viens de terminer la lecture ; elles sont, je crois, une fameuse leçon pour les fanatiques qui vous persécutent depuis trois ans, en refusant aux catholiques le système d'écoles dont ils ont toujours joui par le passé. Il n'est pas nécessaire d'être catholique pour comprendre la criante injustice que vous fait le gouvernement de Manitoba ; il suffit tout simplement d'être un homme intelligent. Un protestant qui n'est pas aveuglé par le fanatisme et qui aime véritablement son pays, avouera tout de suite que nous sommes victimes d'une persécution soulevée par des esprits étroits, et qui ne comprennent pas ce qui peut contribuer à la force et à la grandeur d'une nation.

Voici les notes extraites du livre dont je vous parle :

Jusqu'à l'apparition de Bismark en Allemagne, la religion en Prusse était la base essentielle de l'éducation populaire. Pendant un siècle la mission principale de l'école primaire était celle de former de bons chrétiens.

Les rois de Prusse tenaient à règner sur une nation forte, éprise d'idéal, capable d'héroïque dévouement. Ils voulaient un peuple de soldats dont la valeur assurerait aux électeurs des rejetons de Brandebourg les plus hautes et les plus brillantes destinées. Cette nation ils ne croyaient pouvoir mieux la réaliser qu'en fondant des écoles franchement chrétiennes.

Nos superbes législateurs d'aujourd'hui que le crucifix offusque, trouvent que cette confessionnalité de l'école est une vieille défroque qui sent son moyen âge et qui ne cadre plus avec la civilisation moderne. Et pourtant ce n'est pas un roi très chrétien qui a tracé le programme scolaire que nous allons analyser. L'auteur de la célèbre Ordonnance générale qui a créé l'école populaire en Prusse n'était pas un Saint-Louis. C'était l'ami de Voltaire, Frédéric II.

***

Frédéric II, puisque c'est lui dont il s'agit, passait pour le prince le plus éclairé de son temps. Quoique philosophe et incrédule il n'eut rien des haines mesquines des tyranneaux de nos jours.

Non-seulement il avait posé en principe que sous son sceptre chacun pourrait faire son salut à sa façon ; non-seulement il avait donné asile aux Jésuites expulsés des pays latins ; il se montra en outre partisan zélé d'une éducation foncièrement religieuse.

Son ordonnance, que nous allons citer, respire une piété tout a fait touchante et semble émanée de la plume onctueuse d'un évêque catholique. Elle fait ressortir a chaque ligne la nécessité de l'enseignement chrétien, et si dans le programme scolaire, l'écriture, le calcul, la lecture ont leur place marquée, la religion tient le premier rang, et constitue la grande épreuve de l'examen de la fin des études.

Je recommande ce qui va suivre à l'attention de nos réformateurs du jour.

Aux yeux du roi il faut avant tout cultiver dans le cœur de l'enfant (*la crainte du Seigneur. Les enfants,* dit il, *fréquenteront l'école aussi longtemps qu'ils ne sauront pas l'essentiel du christianisme.* (paragraphe § 1.)

Une fois sortis de l'école ils seront obligés de suivre à l'église les cours de répétition que les instituteurs et les pasteurs leur feront le dimanche. (paragraphe 6.)

L'ordonnance fixe l'emploi des heures de classe et cette horaire mérite d'être signalé.

" Il y aura, dit-elle, chaque jour six heures de classe, trois le matin et trois le soir. La première heure du matin sera consacrée à la religion. L'instituteur commencera par faire chanter un cantique. Le cantique sera suivi de la prière du matin. La prière sera récitée par l'instituteur ou bien par l'un des enfants qu'il désignera. Tous les enfants répèteront pieusement et devant Dieu les formules apprises par cœur."

" Si des enfants surviennent durant la prière ils se tiendront à la porte pour ne pas déranger les autres."

" Après cet exercise de piété, l'instituteur expliquera un passage du catéchisme et montrera aux enfants comment ils doivent mettre en pratique les vérités entendues. Vers la fin de la classe il les exhortera de nouveau à la prière. La prière faite et le psaume du mois récité, les petits écoliers se retireront en silence dans leurs foyers."

Le programme de la classe du soir est aussi édifiant. Elle débute par le cantique et la lecture du psaume mensuel comme le matin. La première heure est prise par l'explication de la Bible ; la seconde par l'étude de la doctrine chrétienne. Le reste du temps est donné à la lecture et au calcul.

L'ordonnance que trace ce programme si profondément chrétien renferme des conseils admirables à l'adresse de l'instituteur. Pour former de vrais chrétiens il faut l'être soi-même et considérer sa tâche comme une mission d'en haut.

" L'instituteur s'efforcera par toute sa conduite d'être un modèle pour la paroisse, et se gardera de détruire par ses exemples ce qu'il aura édifié par son enseignement ....

" Avant toute chose, il aura souci d'acquérir la science de Dieu et du Christ, Il posera ainsi le fondement d'une vie honnête, deviendra apte à remplir ses devoirs, et par son zèle et son exemple contribuera à procurer aux enfants, le bonheur en ce monde et la félicité éternelle."

Voilà qui est loin des idées de nos réformateurs du jour qui veulent réléguer au dernier plan l'enseignement religieux — mais aussi le Credo du socialisme prend la place du Credo de l'Eglise.—

Comme cette ordonnance générale était faite en vue des écoles protestantes et qu'il y avait des catholiques dans le royaume, Frédéric II publia le 3 novembre 1765, un règlement scolaire catholique pour la Silésie et le comté de Glatz.

Dans ce document les principes généraux de l'ordonnance générale sont maintenus, mais certains détails sont adaptés aux besoins de l'éducation catholique.

Ici encore Frédéric II fait preuve d'un grand tacte et d'une large tolérance.

Il abandonne aux autorités ecclésiastiques tout ce qui regarde l'enseignement religieux.

"—C'est à dessein, dit-il, que nous nous taisons sur la doctrine chrétienne que le curé et l'instituteur devront enseigner aux enfants. Nous renvoyons à l'ordonnance que publiera le vicariat général de Breslau.

" L'évêque fixera le programme scolaire de l'enseignement catéchétique et biblique, et le roi les sanctionnera et donnera à l'ordonnance épiscopale force de loi.—"

***

Le régime scolaire inauguré par Frédéric II se distingue par ce trait caractéristique qu'il assure au clergé une influence prépondérante dans l'école. Ce n'était pas tout de tracer un magnifique programme, il fallait le faire observer loyalement. Le roi de Prusse a pensé que le pasteur serait l'inspecteur de l'école et il lui en a confié la direction.

Sous ce rapport l'ordonnance est aussi explicite qu'on peut le souhaiter.

Le clergé est maître de l'instruction du peuple ; tout lui est soumis dans cette sphère.

L'instituteur, *d'après l'ordonnance*, n'est nommé qu'avec l'agrément du pasteur, et qu'après avoir été examiné par lui. Il ne peut s'absenter de l'école sans son autorisation. Il doit se conformer à ses ordres et à ses conseils.

" C'est notre volonté, dit le roi, que les pasteurs visitent l'école deux fois par semaine, tantôt le matin, tantôt le soir."

" Ils ne se contenteront pas d'assister à la classe en spectateurs, mais ils interviendront directement et poseront des questions aux enfants, soit sur le catéchisme, soit sur les autres matières."

" Une fois par mois le pasteur leur fixera le *pensum* du mois suivant, la partie du catéchisme et des autres livres qui doit être expliquée, les cantiques, les psaumes, les sentences qui seront appris par cœur."

Il pouvait se rencontrer des pasteurs négligents sous ce rapport. L'ordonnance est impitoyable pour eux.

" Le pasteur, dit-elle, qui ne prendra pas à cœur de faire observer strictement le règlement scolaire sera suspendu de ses fonctions pour un temps."

Les droits que Fréderic II accorde au clergé protestant, il les concède au clergé catholique par le règlement scolaire de 1765.

En Silecie les curés catholiques sont inspecteurs attitrés des écoles paroissiales.

" C'est le devoir du curé, dit le roi, de veiller à ce que les enfants de la paroisse soient instruits à l'école........................"

" Le curé ou son vicaire visitera au moins une fois par semaine l'école paroissiale et au moins une fois par mois les écoles annexes....... ...."

" L'évêque a la haute direction de l'enseignement populaire dans son diocèse. Le roi à pleinement confiance en sa sagesse et sa loyauté..........................."

—En un mot le clergé protestant et le clergé catholique avaient entre leurs mains, sous Frédéric II, les destinées de l'enseignement primaire.—

On avouera que nos ministres de l'instruction publique ont désappris ce langage élevé.

Est-il bien sûr que les peuples s'en trouvent mieux ?

EXPOSITION HIVERNALE ET INTERNATIONALE DE CALIFORNIE

(JANVIER–JUIN 1894)

Le 26 juillet dernier, dans une réunion publique ayant lieu au *Metropolitan Hall* de San Francisco, les principaux citoyens de l'Etat de Californie exprimaient le vœu qu'il y aurait lieu d'inviter l'Etat de Californie et la ville de San Francisco, à tenir une Exposition Universelle dans cette dernière ville.

Au comité exécutif immédiatement élu par la municipalité vint s'adjoindre le comité nommé par l'Etat de Californie, et il fut décidé que sous le titre d'*Exposition Hivernale et Internationale de Californie* (en anglais : *California Midwinter International Exposition*) une Exposition Universelle serait ouverte à San Francisco entre le 1er janvier et le 30 juin 1894.

C'est à cette exposition que l'Etat de Californie, représenté par son gouverneur actuel S. E H. H. Markham, que la ville de San Francisco représentée par son maire, l'honorable L. H. Ellert, et par un comité composé des principaux citoyens de l'Etat, présidé par l'honorable M. H. De Young, convient les Industriels et Agriculteurs du monde entier, et spécialement ceux d'entre eux qui sont actuellement groupés à Chicago.

San Francisco qui ne comptait que quelques centaines d'habitants en 1849 a depuis pris rang de cité et compte maintenant avec ses faubourgs une population de 500,000 âmes. Grâce à sa situation exceptionnelle, à son climat sans rival, à l'énergie de ses habitants, qui ont accumulé des richesses incalculables, San Francisco est devenu pour l'Ouest ce qu'est New-York pour l'Est. San Francisco, la reine et la métropole du Pacifique faisant contre-poids à New-York, la métropole de l'Est.

Depuis 1849 la fièvre de l'or a disparu, mais si les placers n'enrichissent plus un individu du jour au lendemain, les mines, placées maintenant entre les mains de puissantes compagnies, contribuent méthodiquement à la richesse nationale en distribuant des salaires élevés à une nombreuse population ouvrière. L'agriculture a fait de la Californie d'aujourd'hui, un pays sans rival au monde, son sol si fertile, son climat égal, a l'abri des chaleurs torrides des Etats du Sud et des froids intenses des Etats du Nord, placent les Californiens dans une situation privilégiée, les Américains toujours amateurs de réminiscences bibliques ont appelé la Californie, non sans raison, la terre de miel et de lait ; aussi ne faut-il pas s'étonner que les Californiens ayant la vie facile, aient vite pris des habitudes de confort et de luxe qui ne se rencontrent nulle part ailleurs dans les autres centres agricoles de l'Union américaine.

Le Californien dépense largement et sans compter, rien n'est trop beau pour la côte du Pacifique : les habitations sont bâties avec goût, décorées avec le plus grand soin et les grandes villes : San Francisco, Los Angeles ou Sacramento ayant su sacrifier l'utile à l'agréable peuvent rivaliser sous bien des points non pas avec l'Est américain, mais avec bien des capitales de la vieille Europe.

Tous les exposants d'objets de luxe, de bijouterie, de bronze d'art et de tableaux, l'ameublement, les étoffes, les porcelaines et les cristaux trouveront en Californie des acheteurs judicieux et généreux et établiront un marché nouveau et des débouchés pour l'avenir.

L'industrie californienne se développe tous les jours et ne manque ni de bras ni de capitaux, en outre à une époque où toutes les industries se transforment, grâce aux moyens nouveaux d'exploitation, à l'utilisation des chutes d'eau, à l'électricité et à la transmission des forces motrices ; une exposition de machines et d'outillage industriel est appelée à un grand succès et ne peut que donner un essor nouveau et une impulsion salutaire à de nouvelles manufactures.

L'agriculteur, l'horticulteur, le viticulteur et toutes les branches se rattachant aux exploitations agricoles amèneront un public profondément intéressé à tous les perfectionnements de l'outillage se rattachant à ces différentes industries. Citons en particulier l'*Industrie sucrière* créée de toutes pièces il y a deux ans à peine et qui prend des proportions colossales : les Californiens appliquent le principe collectif à la fabrication et à la production ont établi des mines où l'industriel et l'agriculteur sont également intéressés. A Chino on traite 600 tonnes de betteraves par jour et la Californie peut maintenir sur son vaste territoire 300 usines d'une égale capacité. Les Etats-Unis consomment annuellement 1,800,000,000 kgs de sucre et on estime qu'un capital de 750,000,000 de francs sera dépensé sous peu à bâtir des usines sucrières.

L'exposant français devrait étudier avec un soin jaloux un pays qui offre tant de points de similitude avec la France : un pays qui menace les viticulteurs français avec ses vins ; l'Italie et ses fabricants d'huile avec ses vastes plantations d'oliviers, un pays qui fournit les Etats-Unis avec les ⅞ de sa consommation de fruits frais ou secs. Grâce à des trains de marchandises à marche rapide, San Francisco est aussi prêt de New-York que New-York l'est de l'Europe, aussi aujourd'hui la Californie inonde l'Est de ses produits agricoles.

Les froids pénétrants de Chicago et les chaleurs tropicales de New-York ne sont jamais à craindre sur la côte du Pacifique, la température presque uniformément égale protège les étrangers contre les dangers d'un climat nouveau, aussi ne faut-il pas s'étonner si les Américains de l'Est, surmenés par un travail excessif, viennent demander à la Californie les bienfaits réparateurs de son climat réparateur : ce que Nice, Cannes, San Remo et toute la Riviera sont à l'Europe, la Californie l'est aux Américains en quête de stations hivernales. Là, sous un ciel sans nuage, s'élèvent des villas luxueuses, admirablement meublées, et des hôtels tels que l'hôtel del Monte, à Montéry, et du Coronada, à San Diego, qui ont des aspects de palais, des jardins féeriques, un service de première classe et une cuisine parfaite.

On ne visite pas impunément la Californie et l'Américain de l'Est, l'homme positif par excellence, se laisse lui-même gagner par le milieu environnant et les probabilités sont, que s'il est venu en touriste, il reviendra chez lui avec l'espoir de retour, ayant acheté, celui-ci une plantation d'orangers, celui-là un vignoble, cet autre aura investi ses capitaux en entreprises industrielles ou agricoles, de sorte que chaque année la Californie s'attache une population riche, intelligente, pleine d'entreprise. Ces nouveaux venus sont plus que tous autres enthousiastes admirateurs de la Californie, et soit par leurs achats pour leurs villas de Santa Barbara ou de San Diego, soit pour combiner une affaire industrielle dont l'idée leur viendra en examinant les produits exposés, ils contribueront puissamment au succès de l'*Exposition Hivernale et Internationale de Californie.* A ces touristes privilégiés, il faut ajouter ceux qui, moins fortunés, attendent des excursions à prix réduits. Les compagnies de chemin de fer et de navigation ont déjà adopté des tarifs spéciaux, et promis des trains de plaisir qui traverseront tout le continent de New-York à l'Eldorado américain.

On peut compter d'ores et déjà sur une population fixe de 500,000 habitants, tant pour San Francisco que pour sa banlieue, de 1,500,000 pour la Californie, et de 1,000,000 de plus pour les Etats et les territoires adjacents.

Les distractions variées et originales seront un puissant attrait pour la foule, aussi la Direction a à se combiner un programme d'attractions des plus attrayants. La France, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse et l'Angleterre comptent à San Francisco des colonies nombreuses et prospères, et chaque nationalité s'étant réunie sous la présidence de leurs consuls respectifs, ont offert leur concours effectif aux organisateurs de l'exposition. La Chine elle-même, représentée par 40,000 de ses enfants placés sous la direction des célèbres 6 compagnies, a déjà souscrit 400,000 frs pour la création d'un village chinois avec pagodes et temples, marchés publics, industriels de tous genres, théâtres, jongleurs, en un mot, un village donnant une fidèle représentation de la vie chinoise soit à Canton, soit à Shang Hai ou tout autre ville ou village de l'empire du Milieu. San Francisco est bien une de ces villes en quelque sorte, faites exprès pour convier le monde à une fête internationale.

Le Parc de la Porte d'Ore (Golden Gate Park) qui a été choisi par les organisateurs de l'Exposition est une spendide création du génie californien, une distance de 3 kilomètres seulement sépare le parc du centre de la ville, et des lignes nombreuses de tramways à cable déservent chacune des entrées de l'Exposition. Un terrain mouvementé d'une superficie de 60 hectares, un lac charmant et une végétation superbe contribueront à donner à l'Exposition un cachet spécial : Cinq bâtiments principaux dont les plans ont été fournis par les architectes français Leo Bonet et Fransquin Arveuf, seront distribués dans le parc, ils seront respectivement désignés sous les noms de :

Palais des Manufactures et Arts Libéraux ;
Palais des Machines ;
Palais de l'Agriculture et de l'Horticulture ;
Palais des Beaux Arts et des Arts Décoratifs ;
Palais de l'Administration.

Une galerie du travail illustrera les procédés de fabrication, et les produits ainsi manufacturés sous les yeux des spectateurs seront vendus sur place au public. De nombreux bâtiments distribués dans le parc seront élevés par certains gouvernements, par les Etats du Pacifique et par des particuliers.

Leur architecture sera caractéristique et de nature à intéresser les visiteurs. Des théâtres et d'autres lieux d'amusements soigneusement choisis illustreront les mœurs et les coutumes des diverses races du monde et en particulier la vie des peuplades océaniennes.

Enfin, au centre de l'Exposition, un immense bassin a été aménagé, ayant au milieu un pavillon surmonté par une tour d'observation, et sur les côtés, entre des rochers artificiels formant cascades, quatre restaurants s'étageront en terrasses pittoresquement situés et coquettement decorés, dispenseront aux gourmets les savoureux produits du Pacifique. L'électricité sera mise à contribution, des effets nouveaux et dont le secret est soigneusement gardé seront obtenus et sans nul doute l'*Exposition Hivernale et Internationale de Californie* présentera sous le firmament étoilé de ce merveilleux pays, un coup d'œil véritablement enchanteur.



Mercredi, 20 Septembre 1893

L'EPISCOPAT ET LE "CANADA"

Dans notre dernier numéro, nous avons pris envers le *Canada* des engagements dont nous allons nous acquitter.

Dans un premier article, reprochant au confrère et à ses inspirateurs leur langage peu mesuré, nous disions :

" Il s'agit pour eux de frapper fort plutôt que juste... Un siège est ouvert. Il s'agit d'escalader le pouvoir. La question des écoles du Manitoba est une échelle, et l'on avait compté que le clergé canadien s'y précipiterait de lui-même. L'opposition n'aurait eu qu'à suivre et à se faire remettre la place après le combat. Quelle fructueuse campagne c'eût été..... "

De cette suite d'idées si claires, l'astucieux confrère a su tirer l'argument suivant qui, pour mettre en relief sa finasserie, ne fait guère honneur à la rectitude de son jugement ou à sa probité :

" Le *Manitoba* admet qu'en se constituant champion des droits de la minorité catholique, les libéraux seraient arrivés au pouvoir, mais que cette occasion leur a été refusée par l'épiscopat."

" Donc, d'après le raisonnement du *Manitoba*, les écoles catholiques auraient été sacrifiées par l'épiscopat à la raison de parti."

Il y a dans les lignes du *Canada* autant de faussetés que de propositions.

A notre pensée, le *Canada* a substitué sa pensée ; à nos propositions il a substitué ses fantaisies. Il a pu fabriquer ainsi des prémisses autres que celles que nous avions posées.

Le *Manitoba* n'a pas admis que les libéraux se fussent constitués les champions des droits de la minorité catholique ; il n'a pas admis la possibilité pour les libéraux d'arriver au pouvoir ; il n'a pas admis que l'occasion de monter au pouvoir leur ait été refusée par l'épiscopat. Par conséquent, le *Manitoba* n'a pas eu à faire l'admission que les écoles auraient été sacrifiées à la raison de parti.

Le *Manitoba* a parlé des *calculs* des *visées*, et des *déceptions* du *Canada* et de ses inspirateurs. Il a fait comprendre que pour le *Canada* et ses amis, la question des écoles n'était pas une de ces causes sacrées pour laquelle on sacrifie tout, mais simplement une échelle par où ils voulaient grimper au pouvoir ; que leurs grandes préoccupations n'étaient pas de sauver nos écoles, mais de conquérir les banquettes de la trésorerie, et qu'ils comptaient bien y arriver, non en soldats, mais en maraudeurs flairant une proie que d'autres auraient abattue. Nous avons émis l'opinion que *dans les calculs du "Canada,"* il importait peu que les libéraux fussent les champions de la cause des écoles, mais qu'il importait beaucoup que le clergé se fit le champion de l'opposition.

Et comme question de fait, il n'a jamais été démontré que le triomphe de l'opposition eût assuré le triomphe de nos revendications ; il n'a jamais été démontré que l'opposition fût mieux disposée à notre égard que le parti au pouvoir.

Le chef de l'opposition *championnait* alors si peu notre cause que son adresse aux électeurs n'en disait pas un mot.

Par conséquent, si se faire les tenants de la minorité catholique pouvait être *une occasion d'arriver au pouvoir*, ce n'est point l'épiscopat qui la leur a refusée, mais ce sont les libéraux eux-mêmes qui s'en sont privés par ce silence significatif de leur chef !

De toute façon donc, il est démontré que les prémisses du raisonnement que tente notre confrère sont entachées de malhonnêteté, mensongères, et fausses.

Les prémisses étant fausses, les conclusions le sont aussi.

Toute cette argumentation du *Canada* n'est en réalité qu'un sophisme perfide. Il décèle ou un jugement superlativement faux, ou une canaillerie qui font de son auteur un personnage absolument indigne du certificat de chrétien que s'est bénévolement décerné le *Canada* au cours de ce débat. Dans l'un ou l'autre cas, il perd le droit de commander à l'opinion publique.

Et ce n'est pas le seul endroit où le *Canada* se trouve en désaccord avec le bon sens, la logique, et la vérité.

Par exemple il clame sans cesse que le peuple n'a pas été convié à donner son avis sur la question des écoles. C'est, de sa part, pure démagogie.

Le peuple a été mis en possession de la question des écoles dès 1890.

Au lendemain de la sanction des actes qui nous privaient de nos droits une requête en désaveu a été adressée au gouverneur-général en conseil, et aussitôt rendue publique. Dans le cours de l'année, trois autres requêtes ont été formulées, expédiées, et publiées.

Toutes ces requêtes, pour suivre le canal naturel indiqué par la constitution, devaient être adressées au gouverneur-général en conseil. Mais de fait, elles étaient adressées à toute la députation, à la nation elle-même L'hon. M. Blake, l'un des chefs de l'opposition, l'a si bien compris qu'il n'a pas attendu l'action du gouvernement pour s'emparer de la question. C'est à l'occasion de ces requêtes qu'il a fait en chambre les suggestions à la suite desquelles le parlement a adopté, à l'unanimité, la loi qui pourvoit au référé de ces questions à la Cour Suprême.

Mais le *Canada* aurait voulu de la part de l'épiscopat, un appel plus direct au peuple. Il reproche aux évêques de n'avoir publié de lettres qu'après les élections.

Le *Canada* fait ici erreur. Dès le mois d'août 1890, longtemps donc avant les élections de 1891, Mgr Taché adressait à ses ouailles une lettre touchante dans laquelle nos malheurs étaient retracés et nos droits revendiqués. Cette lettre a été reproduite par la presse de toute la Puissance, et constituait le plus solennel, le plus digne, et le plus grave des appels au peuple canadien, à l'électorat même.

Et cette question mise ainsi devant le peuple par le clergé, qui l'en a enlevée ?

C'est, comme nous l'avons dit plus haut, l'opposition elle-même, par l'adresse de son chef, M. Laurier, à l'électoral, à la veille des élections Cette adresse ne contenant pas un mot de notre question des écoles, c'était dire au peuple que le temps n'était pas arrivé de s'en occuper.

Ce sont donc des hommes politiques, et non le clergé, qui ont soustrait cette question à la considération du peuple, lors des élections générales de 1891.

Voilà à quoi se réduit ce fatras historique que le *Canada* sert à ses lecteurs, et toutes ses réclames populacières ;—c'est un fouillis d'erreurs, de contradictions, et d'impertinentes leçons à la partie française de l'église canadienne.—

En effet, le *Canada* fait une distinction entre le clergé irlandais et le clergé de traditions françaises. A l'un toute la gloire, à l'autre toute la confusion.

Quand il fait la peinture de la *conduite ouverte, patriotique et brave*, de l'épiscopat irlandais, n'est-ce point pour évoquer dans l'esprit du lecteur une autre image, sombre et désolante, celle de la conduite *ténébreuse, anti-patriotique*, faite de couardise, de l'épiscopat canadien-français ?

Ne dirait-on pas qu'il veut assimiler nos évêques et nos prêtres à une troupe de popes grecs ?

Certes, nous rendons hommage à l'éminence, au courage, et à la foi du clergé irlandais, mais nous nous élevons contre ce certificat d'infériorité, si gratuitement décerné par notre confrère au clergé canadien-français. Nous réclamons aussi contre ce système qui tend à glorifier les uns pour humilier les autres. Il y a dans cette tactique quelque chose de contraire à la charité, à l'esprit de concorde et de solidarité qui doivent régner au sein de la hiérarchie catholique depuis le pasteur suprême jusqu'au plus humble fidèle, quel que soit le sang qui coule dans leurs veines. C'est un germe de division jeté comme à plaisir dans un champ déjà trop fécond en ces sortes de malheurs.

C'est aussi un sujet de scandale.

Outre le peuple que vous mettez en défiance contre ses prêtres, que vous conduisez à l'indifférence, à l'antipathie, puis au mépris pour toute parole et toute action de la hiérarchie catholique, songez qu'il y a toute une galerie d'adversaires déclarés ou d'ennemis secrets qui écoutent, vous surveillent, et applaudissent. C'est un succès dont vous devez craindre l'enivrement.

C'est peut-être dans ces enivrements que le *Canada* puise ses assurances, si complètes et si présomptueuses.

Il a dans sa clairvoyance, une foi qui brave le bon sens et l'opinion publique. Il cite tout le monde à son tribunal, et fait passer les uns à sa droite, les autres à sa gauche comme s'il s'agissait d'un jugement dernier.

Cette outrecuidance ne respecte rien.

Le *Canada* nous reprochait, gratuitement, de nous substituer au clergé dans nos réprimandes. Nous voulions seulement défendre l'épiscopat Nous étions dans notre rôle.

Le *Canada*, si scrupuleux à notre endroit, est moins sévère pour lui-même. Il s'est érigé, non pas en apologiste de cette grande autorité religieuse et sociale, mais en impitoyable censeur, tranchant, sur le ton de la menace et de la colère, des questions que les historiens futurs, aidés de la lumière du temps, hésiteront peut être à apprécier.

Est-ce bien le rôle d'un journaliste catholique ?

Ne serait-ce pas le temps de répéter ici les enseignements et les plaintes émues de Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la province de Quebec dans leur lettre du mois de septembre 1892 :

" Pourquoi cette explosion aussi triste qu'inattendue d'assertions plus que hardies, d'insinuations perfides, sinon pour humilier l'Eglise, discréditer le sacerdoce et par là, arrêter ou du moins diminuer son action dans le monde ? ....."

......" Le respect dû au clergé est d'une importance capitale dans la vie de l'Eglise. Une nation qui ne respecte pas ses prêtres est une nation qui court à sa ruine. Quand Voltaire voulut perdre la France et ébranler sa foi, que fit-il ? Il commença par écrire ces perfides paroles : " Vos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense " ; il sema contre eux dans les esprits le doute et la défiance, les poursuivit de ses railleries et de ses sarcasmes, et il accomplit son œuvre."

Mais voici une parole plus haute encore et plus directe ; c'est celle du Pape elle-même, traçant, dans une lettre à l'archevêque de Tours, des règles au journalisme :

"......Il ne faut en aucune façon supporter que des laïques qui professent le catholicisme en viennent jusqu'à s'arroger ouvertement, dans les colonnes d'un journal, le droit de dénoncer et de critiquer, avec la plus grande licence, et suivant leur bon plaisir, toutes sortes de personnes, sans en excepter les évêques, et croient qu'il leur est permis d'avoir en tout, sauf en ce qui regarde la foi, les sentiments qu'il leur plaît, et de juger tout le monde à leur fantaisie...... L'obéissance ne doit pas se renfermer dans les limites des matières qui touchent à la foi : son domaine est beaucoup plus vaste...... Pour le peuple chrétien, les évêques ne sont pas seulement des maîtres dans la foi, ils sont aussi placés à sa tête pour régir et gouverner...... S'il se trouvait par hasard dans les rangs de l'épiscopat, un évêque ne se souvenant pas assez de sa dignité .... il ne perdrait, malgré cela, rien de ses pouvoirs...... il ne serait certainement permis à personne d'affaiblir en quoique ce soit le respect et l'obéissance qu'on doit à son autorité...... Scruter les actes épiscopaux, les critiquer, n'appartient nullement aux particuliers. Mais cela regarde seulement ceux qui, dans la hiérarchie sacrée, ont un pouvoir supérieur...... Il faut regarder comme manquant à ces devoirs non-seulement ceux qui repoussent ouvertement et en face l'autorité de leurs chefs, mais tout autant ceux qui s'y montrent contraires et hostiles par d'astucieuses tergiversations ....."

Le *Canada*, assimilant le clergé au gouvernement politique d'un pays, s'arrogeant le droit de citer l'épiscopat à son tribunal et de lui dire son fait comme il le ferait à l'égard d'un ministère responsable ; le *Canada* prenant la peine de se contredire pour reprocher au clergé de se mêler de politique, quand toute sa thèse roule au fond sur le fait que la hiérarchie catholique aurait manqué à son devoir en ne descendant pas dans l'arène au sujet des écoles ; le *Canada* s'enflammant sous le coup d'un prétendu soufflet que le *libéralisme chrétien*—est-ce le frère siamois du libéralisme catholique ?—aurait reçu du clergé, et finissant par menacer celui-ci d'engloutissement sous le flot des murmures et des plaintes amères provoqués par une prévarication, si notoire et *dangereuse pour la foi* ; le *Canada*, disons-nous, ne nous paraît point, en tout ceci, très en règle avec les prescriptions du Saint-Siège. Et nous ne croyons pas avoir calomnié notre confrère, ni travesti sa pensée, quand nous avons représenté son article du 31 juillet comme un acte d'accusation perfide, outrageant et injuste du clergé, et comme une indigne manœuvre de parti.

L'EMPLOI DU TEMPS

(Spécial au *Manitoba*.)

Il ne se rencontrera probablement pas un lecteur dépourvu de la conviction qui me dicte le présent article : la nécessité d'un bon emploi du temps. Nous savons tous que nul d'entre nous n'est venu au monde avec la permission de perdre son temps, et que la moindre négligence de ce genre est répréhensible.

Comment se fait-il alors que j'invoque ici une cause gagnée par avance et qui ne rencontre aucune contradiction ? Ah ! c'est que de la croyance à la pratique, il y a le plus souvent un grand pas à faire Ayons assez de courage pour avouer que nous sommes blâmables en ceci et qu'il appartient à chacun de nous de recevoir la leçon. Je me la suis faite à moi-même, et quand je rencontre un Canadien qui gaspille ses belles années, je lui reproche sa conduite—j'en ai le droit étant son frère. Il n'y a pas d'exemple que l'on m'ait prié de me faire lorsque je parlais ainsi devant ceux de nos compatriotes qui négligeaient d'utiliser les bons moments de la vie. Je m'aperçois qu'ils sentent que j'ai raison—pour leur bien—mais hélas ! comme le curé a raison, sans que l'on mette ses avis en pratique. N'importe ! prêchons toujours !

Combien de gens se donnent un mal énorme pour dépenser inutilement quelques heures de loisir ! Ils sont nombreux, très nombreux, fort nombreux. Présentons-nous réciproquement le miroir et sachons de bonne foi nous y reconnaître. Après le vice, dit-on, ce qu'il faut le plus éviter, c'est l'ennui. L'ennui, c'est un vice, peut-être l'un des pires. J'ose affirmer que l'oisiveté, les loisirs mal employés sont la source des vices, et l'ennui résulte du manque d'occupation, soit matérielle soit morale. L'esprit de l'homme est toujours occupé, dit Aristote—sans doute, mais occupé au mal s'il ne s'occupe pas au bien ; or l'ennui est un mal—je dis que c'est un vice. L'homme qui vous raconte qu'il s'ennuie est terriblement malade : il mâche à vide.

Que d'excuses plates nous savons trouver pour ne pas rompre la malheureuse paresse ! Paresse d'esprit, paresse de corps. " Les amusements font défaut, il n'y a point de distraction à notre portée, la malveillance, les mauvaises langues nous gênent." Tas d'histoires ! Allez donc tout droit, je vous en prie, et faites comme si vous ne deviez compte de vos actions qu'à Dieu. Les cancans ne sont que du vent.

Mais si je vous parle de puiser dans le travail les distractions qui vous manquent, vous me demandez quelle sera la récompense de vos efforts. Là-dessus, vous me montrez les sept plaies d'Egypte prêtes à fondre sur vous. " Les désappointements, les misères, les retardes, les..." Votre imagination sert votre paresse. Du nerf, sapristi ! du nerf ! Allez-vous céder avant que d'avoir combattu ! Oh ! si vous êtes atteint par le cancer de l'oisiveté, vous serez ingénieux à découvrir des prétextes pour rester à l'ancre. Un bon bâtiment doit flotter sur la mer, et non pas pourrir tranquillement le long du rivage. Si vous ne flottez pas par vous même, si vous ne prenez pas le large, pourquoi êtes-vous bâtiment ? Un ponton alors ? Souvenez vous qu'un ponton a fait autrefois du service. Ah ! qu'un homme qui ne se remue pas est un étrange produit !

Chacun de nous, d'ailleurs, caresse une principale et même espérance : l'idée qu'un secours nous arrivera du dehors, qu'une main plus ferme que la nôtre viendra nous tirer d'embarras et combler nos vœux comme par enchantement—erreur qui porte en elle-même la critique juste et sévère de notre apathie. C'est de notre part que doit venir l'initiative, que doit naître l'action—après cela il est toujours possible de rencontrer dans le monde l'appui légitime qui n'est jamais, ou presque jamais, refusé au mérite, c'est-à-dire à la bonne volonté agissante. Dans nos propres organes résident les ressorts susceptibles de nous mettre en état de cultiver les dons de la Providence. Par le travail se forme et s'affermit l'expérience, tout comme en forgeant on devient forgeron. Il est indispensable que l'initiative individuelle soit le point de départ d'une marche quelconque vers l'avenir. Celui qui compte d'abord sur lui-même compte sur beaucoup.

Sachons employer profitablement tous nos loisirs. Nous y gagnerons pour le moins de ne plus faire partie de la plèbe des ennuyés et des ennuyants—le succès viendra par surcroit. Chaque jour devenu précieux pour nous comme un capital dont on apprécie la valeur, est une source abondante d'agréments, de bienfaits et de satisfaction. Savoir partager et employer sa vie c'est le secret d'être heureux. Par contre, à perdre une partie de son temps c'est apprendre à désespérer, à mal faire ; en un mot l'on s'émousse et d'un être bon à rien on fait une nuisance pour la société. Car, entendons-nous, au début de notre carrière nous ne valons pas grand chose ; nous sommes la pépite d'or que le travail seul fera sortir de terre et qui alors seulement vaudra de l'or. La jeunesse doit se pénétrer de cela. Jetons les yeux sur les hommes de toutes les classes de la société qui sont arrivés au haut de l'échelle ; regardons même ceux qui se sont arrêtés au milieu, faute de ce je ne sais quoi qui s'appelle la bonne chance ; voyons pareillement ces autres, très nombreux, qui sortent de toute la tête et des épaules au-dessus de la masse restée au bas, et nous comprendrons que notre nonchalance habituelle nous réserve le sort de cette masse—un sort peu enviable, en vérité ! Donnons-nous la peine de comprendre comment ces hommes à succès ont commencé, et nous serons surpris de voir qu'ils n'avaient aux débuts que des ressources semblables aux nôtres. Nonobstant ce que nous considérons à tort comme un grand désavantage, ils se sont mis à l'œuvre ; pauvres et inconnus, ils savaient qu'ils possédaient une certaine richesse, celle du travail persévérant — et cette richesse ils ont su l'exploiter ; ils lui ont fait produire un revenu qui, le plus souvent, a dépassé leurs espérances, et un revenu que personne ne peut leur enlever, car ce qui est renfermé dans la tête est plus assuré que de l'argent dans un coffre fort.

Mais, dira-t-on, la comparaison n'est pas exacte, ces hommes avaient des talents. Des talents ! tel est le triste mot d'excuse du vulgaire. Des talents ! qui n'en a pas ? Savoir employer son temps, messieurs, tel est le secret de ceux qui réussissent. Le moindre talent atteint des proportions étonnantes si on le cultive. Hector Fabre me disait un jour : " L'illusion du monde en général c'est de croire qu'il y a des individus privilégiés, à qui le succès arrive sans effort, par la seule vertu du talent." Oui, on croit cela un peu partout. Il ne s'agit pas seulement de s'être donné la peine de naître, il faut se créer une place dans la foule, et la prendre le plus haut possible. Des milliers de personnes semblent se plaire à débiter cette erreur inconcevable : " il réussit, mais il a du talent." Avoir du talent—et il y en a des quantités, et partout ! — c'est comme d'être porteur d'un beau nom ; bien employer ce talent, c'est faire honneur au nom de la famille, c'est accomplir la mission d'un citoyen de mérite et d'un homme de bien, lequel ne désire pas demeurer dans le terre-à-terre, mais cherche à monter, monter toujours, et se rendre utile à lui-même et aux siens. Il est aussi facile d'étouffer son propre talent en menant une vie futile, que de refouler dans l'ombre, par une coupable indifférence, un nom transmis par d'illustres aïeux. Le travail, l'emploi du temps, sont et seront toujours les seuls moyens de développer les talents, par conséquent de les utiliser et d'en retirer des bénéfices.

En nous mettant au monde, Dieu nous a donné la part équitable des talents qui doivent nous servir pendant notre vie, dans la carrière qui nous convient ; en d'autres termes, nous avons les bras assez longs pour atteindre ce qui nous est destiné. Faisons en sorte de bien nous comprendre nous mêmes et de voir distinctement nos propres talents, afin de les utiliser, sans nous inquiéter de ceux du prochain, car nous avons tous des talents à faire valoir.

La croyance à un don spécial que certains hommes apporteraient en venant au monde, dégénère en préjugé dangereux, parce qu'elle nous empêche de saisir la principale cause des succès de ces hommes : cette cause est le travail. Ne nous sentant pas le courage d'envisager hardiment la tâche qui nous est dévolue en particulier, nous aimons mieux conclure de prime abord que ceux-là sont nés pour accomplir naturellement ce qui serait pour nous l'impossible. Or, l'impossible est de toute chose ce que l'on parvient le plus facilement à exécuter, après avoir pris ses précautions. Le mot impossible se rencontre trop souvent dans notre esprit et dans notre bouche ; il se prête à nos caprices, à nos faiblesses, à notre nonchalance ; il est fait pour encourager les dissipateurs de leur temps.

Ce que je trouve impossible c'est de flâner et de mâcher à vide. S'il fallait nommer les hommes que l'histoire cite pour leur activité et leur persistance au travail, l'on verrait défiler tout ce qui s'est fait d'impossible depuis des siècles ; nous y trouverions d'éclatants témoignages de cette vérité : rien ne se développe, ne prospère et ne rapporte de fruit sans notre volonté, notre travail et le soin de chaque instant.

Telle n'est point l'opinion de la masse. Qu'un citoyen s'élève plus ou moins au-dessus d'elle ; qu'il parvienne même au timon de l'Etat, nous le contemplons avec envie, un murmure de louanges l'escorte partout et l'on admire son étoile, le hasard complaisant qui le sert, et mille causes semblables, aussi absurdes les unes que les autres. Nous nous gardons bien de voir le côté par lequel ce triomphateur a gravi les escarpements du pouvoir. Pour nous détromper sur son compte, il suffit de regarder dans son passé, de reprendre ses premiers pas de la vie active, de le suivre à travers les assauts qu'il a livrés au fantôme Impossible, et nous ne serons plus étonnés d'un fait qui se renouvelle journellement sans appeler nos réflexions. Voyez-le, aussitôt qu'une minute de loisir tombe dans ses occupations quotidiennes, il emploie à quelque chose d'utile cette bribe de temps que ses camarades laissent passer inaperçue et que, avec tant d'autres, ils éparpillent sans souci autour d'eux. Ni les occasions de s'instruire, ni la recherche de ces occasions ne sont négligées par lui. Exerce-t-il un métier, il s'applique à faire de bonne heure mieux que les autres ; son instruction et son avancement dans la carrière qu'il a choisie deviennent la continuelle préoccupation de ses facultés ; il espère égaler ses concurrents, puis les surpasser—neuf fois sur dix, il y parvient. Un premier succès fermement poursuivi en amène un second, un troisième : les autres qui suivent sont plus faciles. A-t-il tourné ses regards vers une profession susceptible de le porter plus haut, il se voue sans réserve à l'étude de ses auteurs, et loin de se contenter des connaissances strictement indispensables à l'exercice de sa profession, il tente de pénétrer plus avant, il trouve moyen d'attirer à lui une portion du vaste amas de science qui constitue l'héritage laissé par nos devanciers—et il s'en empare. Cet homme-là ne perd pas de temps ; il est avare de la moindre parcelle de cette richesse, car l'épargne des minutes et des heures est la plus sure des spéculations, tandis que la négligence de l'emploi de tous les instants est le chemin de la ruine et des regrets, parce que lorsque l'on se retourne pour recommencer en mieux, il est trop tard.

D'après un procédé que voulait le chancelier d'Aguesseau, on se repose en changeant le sujet des études. Ceci est vrai comme deux fois deux font quatre. Et que l'on goûte donc les amusements, les distractions, après avoir terminé une tâche ou longue ou difficile ! On redevient enfant, ce qui ici-bas est le suprême du bonheur. Tous les hommes grandis dans le travail s'amusent du fond du cœur lorsque le moment propice se présente ; allez voir si les paresseux sont capables même de s'amuser ! ils ont brisé dans leur coupable négligence le grand ressort de leur mécanisme.

L'homme qui reprend ses études, après le plaisir, revoit, accumulée devant lui, la somme entière de ses heures laborieuses, et, avec cela, il accomplit des miracles que le vulgaire admire et paye sans trop de résistance. Lorsque un travailleur a vaincu les difficultés et les épreuves du début, après avoir fermé les oreilles et les yeux aux exemples, aux entraînements, aux perfides conseils de son entourage, allons-nous croire qu'il cesse de lutter avec la même ténacité et qu'il dédaigne ces heures courageuses d'autrefois, source de sa renommée d'aujourd'hui ? Non ; il a double récompense : celle du succès et la continuelle consolation que lui procure une ancienne et douce habitude.

Mais ces épreuves du début, dirons-nous, elles sont effrayantes, c'est là le *hic !* Réfléchissez qu'elles appartiennent à l'époque de la jeunesse, aux jours de la force et des espérances ; et de plus que si vous avez appris à les traverser, vous saurez par la suite comment on en traverse d'autres—car il y en a toujours. Un bon ouvrier qui sait construire un pont peut en bâtir des centaines.

L'homme d'étude a passé la soirée au salon ; il trouve encore le temps, avant que de céder au sommeil, de jeter un coup d'œil sur un travail ébauché ; il rentre en tête-à-tête avec ses papiers, ses livres, fidèles, aimables amis qui ne le quittent ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune. Cette lampe qui s'éteint la dernière dans sa demeure, c'est la sienne. Cette bibliothèque, ces manuscrits que l'on croirait feuilletés par la main d'un génie nocturne, attestent qu'il n'est jamais oisif, qu'il ne compte que peu sur ses talents matériels et qu'il sonde, comme aux premiers jours, les mystères de la science. Plaçons-nous devant cet homme, nous apprendrons que le temps bien employé est un levier d'une force immense, capable de soulever tous les obstacles semés devant nos pas. Qu'est-ce que le génie ? demande-t-on ; quelqu'un a répondu : c'est le travail ! La loi du travail est la loi suprême, elle est née avec le père de la race humaine ; il nous faut la subir sans la craindre ; elle est le point de départ et le point d'arrivée de toute ambition légitime. Ceux qui cherchent le repos dans ce monde n'y trouvent que le regret d'avoir perdu leur temps, dit Sénèque.

Voici une pensée que j'ai rencontrée écrite en prose dans un récit populaire des Slaves et que je vous offre en vers :

Avant l'époque où tout commence
Le bon Dieu dormit bien longtemps ;
S'éveillant, vit l'espace immense
Au feu de ses regards puissants.

Chaque rayon de sa prunelle
Créait un astre dans la nuit,
Et, d'étincelle en étincelle,
Le beau firmament fut construit.

Dieu s'étonna, nous dit l'histoire.
Il voulut partout voyager,
Sentant que sa force et sa gloire
Ne sauraient trop se propager.

Un jour qu'il planait solitaire,
La sueur sur son front perla ;
Une goutte atteignit la terre :
Le genre humain sortit de là.

Ainsi—l'homme vient de Dieu même,
Mais il est né de la sueur :
La loi du travail est suprême :
L'aimer c'est encor du bonheur !

Voyons autour de nous les gens qui réussissent—ce sont ceux qui ne veulent pas perdre une journée, selon la parole de Titus. Dans le commerce, à part les fortunes soudaines produites par les coups de filet de la bourse, n'est-ce pas aux hommes persévérants, tenaces, toujours occupés et jamais à bout de volonté que le succès arrive ? Ces vieillards, cramponnés à la besogne qui leur a procuré le bien-être, sont encore de force à lasser les plus vigoureux d'entre nous ; leur genre de vie, dans lequel tout se trouve à sa place et vient en son temps, est la consolation du soir de leurs jours ; ils ont su jouir du temps et le temps les récompense de cette sagesse en leur offrant un refuge contre les ennuis et les regrets dont l'homme est souvent accablé dans la dernière période de son existence.

Les jeunes gens veulent tout mener au galop de la vapeur—c'est la fièvre du siècle. Au premier échec le découragement monte en croupe et relentit la marche, mais énerve le sujet. La lassitude qui provient non pas du travail mais d'ambitions trompées, est mortelle. Ceux qui ont voulu procéder par bonds et faire toute une carrière en un seul mouvement et qui ont perdu sur ce coup de dé, n'ont plus qu'un œil jaloux à l'adresse de leurs patients voisins. Ils rentrent sombres et mécontents dans la foule, où ils grossissent le troupeau des désœuvrés. Faute d'avoir cultivé l'esprit d'application qui porte au travail calculé et sûr, nous perdons chaque année la fleur de notre jeunesse. Les talents sont nombreux parmi nous ; ils éclosent de belles fleurs, mais les fruits en sont rares—parceque nous ne savons pas y mettre la peine et l'énergie qui nous mèneraient à la cueillette de l'automne.

Plusieurs diront : je suis loin de prétendre à la popularité, je ne désire point atteindre un rang pour lequel je ne me sens pas fait, à quoi bon me casser la tête de cent manières—autant vaut la vie tranquille que je mène !

Si vous n'avez pas en germe les dispositions nécessaires (ce dont on n'est jamais bien certain) vous ne devez pas, en effet, tenter de franchir les bornes du cercle où la Providence vous a fait naître. Ce que je vous conseille c'est d'essayer vos forces et de ne pas perdre vos loisirs. La vie, par elle-même est insignifiante et ne vaut pas un obole ; ce qui lui donne de la valeur, ce qui en fait le prix est uniquement l'emploi que l'on sait faire de ce capital mort.

BENJAMIN SULTE

(*A continuer.*)

SIR A. T. GALT

Sir Alexander Tilloch Galt est mort hier matin, à Montréal. Le défunt a été avant la confédération et quelque temps après une des figures les plus marquantes dans la politique canadienne. Il a été le premier haut commissaire canadien à Londres, charge que remplit aujourd'hui Sir Charles Tupper.





Nouvelles Religieuses

M. l'abbé C. A. Beaudry est parti lundi soir pour aller prendre charge de la procure de l'évêché de Saint-Hyacinthe.

Mgr Grouard est revenu samedi de Montréal. En passant à Chicago, il a vu l'exposition et spécialement admiré le département de l'éducation. Sa Grandeur est partie hier pour ses lointaines missions du McKenzie.

Les RR. PP. Oblats reprennent les résidences momentanément abandonnées de Selkirk et Fort Francis. Les RR. PP. Allard, V.G., et Perrault seront à Selkirk, qui devient le centre des missions pour Piguis et toutes les réserves du lac Winnipeg. Les RR. PP. Cahill et Valès iront au Fort Francis.

Le T. R. P. Langevin, supérieur des Oblats, est parti vendredi pour le Fort Francis. Il sera de retour ces jours ci.

M. le chanoine A. X. Bernard, de l'évêché de Saint-Hyacinthe, vient d'être nommé par Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe, Vicaire-Général de ce diocèse en remplacement du Rév. M. Gravel qui quitte Saint-Hyacinthe pour Belœil.

Par un subterfuge quelconque le Grand-Orient maçonnique a pu s'installer au palais Borghèse, à Rome. Causant de cet événement, un correspondant écrit de la ville éternelle :

" Un fait montre bien quel est le but poursuivi par les francs maçons italiens en venant s'établir dans ce palais construit par un pape : Ils ont voulu mettre les latrines dans une chapelle du premier étage.

" A force d'insistance, et en provoquant toutes sortes de difficultés, on serait enfin parvenu, dit on, à obtenir que l'autel de la chapelle, qui est surmonté d'un crucifix, soit separé du reste de la pièce par une cloison.

" Qu'on ose encore prétendre, après cela, que la franc-maçonnerie est une institution de bienfaisance, une société de secours mutuels ! C'est la destruction de la Papauté et de l'Eglise que poursuit la maçonnerie italienne.

" Léon XIII ne s'y est pas trompé, et l'on voit combien il a eu raison de traiter cet ordre en ennemi irréconciliable, dès le début de son pontificat.

" Je m'empresse d'ajouter que les faits scandaleux qui ont marqué la prise de possession du palais Borghèse par le Grand-Orient sont sévèrement jugés et nettement désapprouvés par tous ceux que n'aveugle pas l'esprit sectaire."

Affaires Municipales

CONSEIL DE VILLE.

Séance du 11 septembre 1893.

Présents : Son honneur le maire et MM. les conseillers Lambert, Lauzon, Lavoie, McAnnany, Pelletier, Gauvin et Gaudaur.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Lue, une lettre de M. J. Y. Griffin & Co., demandant de considérer s'il n'y aurait pas moyen de leur fournir un endroit plus commode pour déposer leurs déchets que celui qui a été fixé par le conseil-et invitant le conseil d'aller en corps visiter leur établissement qui est maintenant en opération.

Le 3me rapport de l'officier sanitaire de la ville ; le rapport du bureau de police pour le mois d'août dernier, indiquant une dépense de $13.10 et une recette de $10.75 ; un rapport du surintendant des travaux publics, montrant les travaux faits du 1er au 9 septembre courant, avec une feuille de paie (No. 13) au montant de $64 ; un état de la caisse à la date de ce jour.

Les comptes suivants sont présentés : Edouard Guilbault, $109.80, pour réparations à la couverture de la bâtisse principale de l'exposition ; le même, $28.10, pour clous, etc., fournis à la ville en août dernier ; Louis Gagnon, $1.65, pour ouvrage de forge.

Le conseiller Lavoie présente le 6me rapport du comité des finances recommandant le paiement des comptes suivants : La Cie Canadienne de Publication, $185.03, réduit à $182.03 à cause d'une erreur dans l'addition ; l'Imprimeur de la Reine, $1.10 ; le Maître de Poste, 50 cts ; recommandant aussi que le secrétaire-trésorier institue des poursuites contre toutes les personnes qui doivent à la ville des arrérages de taxes sur biens personnels.

Le conseiller Gaudaur présente le 6me rapport du comité des travaux publics, recommandant l'adoption des rapports du surintendant des travaux publics en date du 28 août dernier et du 11 septembre courant, et le paiement des feuilles de paie Nos 12 et 13 basées sur iceux ; aussi le paiement des comptes suivants : Lloyd & Cie, $91.71 ; Louis Gagnon, $1.65 ; Ed. Guilbault, $28.10 ; Joseph Buron, $1.90.

Le conseiller Lauzon présente le 5me rapport du comité de police et feu, recommandant le paiement des comptes suivants : Mme Wincell, $1.00 ; Alf. Phaneuf, $1.75 ; Joseph Buron, $6.00.

Le conseiller Gaudaur présente le 1er rapport du comité spécial nommé pour étudier la question d'un pont libre sur la Rivière-Rouge. Ce rapport est à l'effet que le comité a siégé une fois et qu'il demande la permission de siéger de nouveau.

INTERPELLATIONS.

Le conseiller Lavoie demande si la ville a le droit de poursuivre pour le recouvrement des arrérages de taxe imposée sur biens personnels. Réponse affirmative. Il demande aussi si M. Paradis a fait le travail d'audition supplémentaire qui lui a été demandé. Réponse négative.

Le conseiller Gaudaur demande si la Commission des Ecoles a transmis l'état qu'elle a été priée de fournir à la dernière séance. Réponse négative. Le secrétaire-trésorier explique que la résolution n'a été transmise au secrétaire de la Commission que samedi, le 9 courant, et que ce dernier s'est présenté avant la présente séance pour demander des explications sur le sens exact de cette résolution.

Le conseiller Lauzon demande si ça été la coutume dans les dernières années de demander des états aux commissaires d'écoles avant de leur accorder l'octroi municipal. Le maire répond qu'il ne croit pas que telle a été la coutume.

Le conseiller McAnnany demande s'il y a un règlement concernant les nuisances publiques et quelle en est la teneur, spécialement en ce qui regarde les cochons. Réponse : Il y a un règlement qui défend de garder plus de trois cochons à tout endroit de la ville distant de moins de 1,000 verges de toute habitation, rue ou un chemin fréquenté.

MM. Mighton et McCalman, sur permission du conseil, sont admis à exposer leurs plaintes au sujet de certaines nuisances dans le quartier No. 1.

MOTIONS.

Proposé par le conseiller Lavoie, appuyé par le conseiller Gaudaur, que le 6me rapport du comité des finances soit adopté. Agréé.

Proposé par le conseiller Gaudaur, appuyé par le conseiller Pelletier, que le 6me rapport du comité des travaux publics soit adopté. Agréé.

Proposé par le conseiller Lauzon, appuyé par le conseiller McAnnany, que le 5me rapport du comité de police soit adopté. Agréé.

Proposé par le conseiller Gaudaur, appuyé par le conseiller Lavoie, que le 1er rapport du comité spécial nommé pour étudier la question d'un pont libre soit adopté. Agréé.

Proposé par le conseiller Gauvin que le rapport de l'officier sanitaire présenté ce soir soit adopté. Agréé.

Proposé par le conseiller Gaudaur, appuyé par le conseiller McAnnany, que M. Schwartz soit nommé pour faire, avec le conseiller Pelletier et le moteur, l'inspection de la couverture posée par M. Guilbault sur la bâtisse de l'Exposition, et qu'une somme n'excédant pas $2.50 lui soit allouée à cette fin.

Proposé par le conseiller Lavoie, appuyé par le conseiller McAnnany, que le comité des finances s'assemble mercredi, le 13 courant, pour établir le taux de la taxe à imposer pour cette année. Agréé.

Proposé par le conseiller Lauzon, appuyé par le conseiller McAnnany, que la somme de $3,000, demandée par la commission des écoles pour l'année courante, lui soit accordée.

Proposé en amendement par le conseiller Lavoie, appuyé par le conseiller Gauvin, que sans s'opposer à l'octroi de $3,000 demandé par la commission des écoles, le conseil désire que cette somme ne soit pas votée avant que l'état requis par le conseil à sa dernière réunion ait été fourni par la commission.

Votent en faveur de l'amendement : les conseillers Lavoie, Gauvin et Gaudaur.

Contre : les conseillers Pelletier, McAnnany, Lauzon et Lambert.

L'amendement est déclaré perdu et la motion principale est adoptée sur la même division des voix.

Proposé par le conseiller McAnnany, appuyé par le conseiller Pelletier, qu'une somme additionnelle de $25 soit votée pour terminer les travaux d'amélioration sur le chemin Dawson. Agréé.

Proposé par le conseiller Lauzon, appuyé par le conseiller McAnnany, que vû le refus ou la négligence de la part de M. Paradis de faire le travail d'audition supplémentaire qui lui a été demandé le secrétaire-trésorier soit chargé de faire ce travail et d'en faire rapport au conseil le plus tôt possible. Agréé.

Proposé par le conseiller Gaudaur, appuyé par le conseiller Gauvin, que le rapport des auditeurs en date du 23 avril 1892 dont il n'a jamais été disposé définitivement soit référé au comité des finances. Agréé.

Proposé par le conseiller Lavoie, appuyé par le conseiller Lambert, que l'invitation de MM. Griffin soit acceptée et que le conseil se rende en corps à leur établissement, mercredi, entre 2 et 3 heures pour le visiter. Agréé.

Proposé par le conseiller Gaudaur, appuyé par le conseiller Lauzon, que le conseil, tout en remerciant le capitaine Bliss pour les offres et suggestions contenues dans sa lettre du 16 août, n'est pas en mesure de les accepter, au moins pour cette année. Agréé.

Proposé par le conseiller McAnnany, appuyé par le conseiller Lauzon, que la séance se lève, et la séance est levée.

ÉTAT DE LA CAISSE AU 11 SEPTEMBRE 1892.

Dû banque, 28 août 1893..........	$4,310.65	
Tiré chèques Nos. 2551 à 2554. ..	181.13	
		4,491.78
Cr.		
Bal. en caisse, 21 août..	$ 28.27	
Recettes, taxes.........	1,370.36	
" assurance...	109.80	
		1,508.43
		2,983.35
Dû d'après livre de banque	$3,013.30	
En caisse	29 95	
		2,983.35

PERSONNEL

L'hon. juge Dubuc est revenu samedi après avoir visité l'exposition de Chicago, Ottawa, Montréal et passé plusieurs jours à Saint-Michel de Napierreville, chez Madame Dubuc, sa mère.

M. et Mme F. Martel, de San Francisco, Cal., étaient de passage à Saint-Boniface lundi, en visite chez leur parent M. Nap. Despatis.

M. L. N. Bétournay, greffier de la cour de comté du comté de Selkirk, est revenu samedi, de Montréal et Chicago. En cette dernière ville il a représenté les Forestiers Catholiques de Saint-Boniface à la grande convention qui a eu lieu ces jours derniers.

M. C. A. Gareau, marchand-tailleur de Winnipeg ; M. F. Mondor, de cette ville et M. Wm Lagimodière, de Lorette, sont revenus de Chicago hier.

Le *Minneapolis Times* annonce que M. l'abbé Rocan, secrétaire de Sa Grandeur Mgr Taché, et M. Xavier Saucier, du département du revenu de l'intérieur à Winnipeg, sont à Minneapolis les hôtes de leurs parents, M. et Mme Joseph Tessier.

Nous recommandons à nos lecteurs l'important travail de M. Benjamin Sulte sur l'emploi du temps. Nous en donnons la première partie cette semaine ; la fin paraîtra la semaine prochaine.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur la communication que M. l'abbé Georges Dugas nous adresse, de Sainte-Anne des Plaines.

Chronique Locale.

—Le 23 novembre a été choisi comme jour d'actions de grâces pour tout le Canada.

—M. O. Monchamp est à faire des réparations considérables à l'une de ses maisons de la rue Notre-Dame.

—Les récoltes sont terminées par toute la province et l'on est partout occupé aux battages. La récolte est excellente.

—" De Québec à Victoria," le dernier ouvrage de l'hon. juge Routhier, est en vente chez M. M. A. Kéroack, volume de 392-in-8. Très bien imprimé. Prix $1.00. 4i

—Les travaux en fer sur le pont Norwood avancent assez rapidement. Les approches sont presque complétées.

—A VENDRE :—M. H. F. Despars offre en vente sa magnifique propriété de la rue Notre-Dame à des conditions de paiement très faciles.

—Le Canadien Pacifique a depuis lundi une voie ferrée complète de Saint-Paul, Minn., aux côtes du Pacifique et de l'Atlantique. Le service régulier des convois de passagers commencera dimanche.

—Le pique-nique de la Fanfare hier, n'a pas eu tout le succès qu'on aurait pu obtenir si la température eut été plus favorable. Cependant, l'air tout souriant de nos musiciens indique que la balance a penché du bon côté.

Chronique de la Province.

LaSalle,

18 sept.—Madame Faubert, mère de M. J. O. Faubert, notre populaire marchand, est arrivée ici il y a quelques jours, en promenade.

—Toute notre population regrette le départ de son dévoué curé, M. l'abbé C. A Beaudry, nommé procureur à l'évêché de Saint-Hyacinthe. On ignore quel sera son successeur ici.

—Le mariage de M. J. O. Faubert, marchand, avec Melle Brunelle, belle-fille de M. Théroux, est annoncé pour cette semaine. Le jeune couple a nos meilleurs souhaits.

—Les chasseurs sont très nombreux. Vous n'entendez que coups de fusil. Va sans dire qu'il se fait un massacre de poules de prairie, faisans, etc.

Oak Lake,

9 sept.—La chapelle s'embellit de jour en jour ; dimanche dernier on voyait suspendu au mur du côté droit une très jolie bannière de la Sainte-Vierge, don de M. Cloutier ; aussi deux magnifiques lampes suspendues au plafond, don de M. A. Lépine.

Notre petite paroisse d'Oak Lake semble se réveiller depuis quelque temps.

Par les efforts du Rév. M. Cloutier, notre digne chapelain, on a pu aussi admirer dans l'église un orgue d'une force supérieure. Il est à désirer que tous les paroissiens se donnent la main et bientôt nous aurons une chapelle qui fera honneur à la colonie canadienne-française d'Oak Lake.

—Depuis quelques mois il est grandement question de l'érection d'un presbytère, tout le monde sait que c'est d'une nécessité urgente, cependant il est à remarquer que dans cette mission, on apporte trop de langueur à réaliser un projet quelconque, sauf lorsque ces ouvrages sont mis à exécution que par 3 ou 4 personnes, ou ceux qui y sont grandement intéressés, tel que dans l'opération du changement de cimetière. Les travaux au presbytère devraient être poussés avec toute la vigueur possible, avant les froids, afin que nous soyons assurés d'un prêtre résident ici.

On a eu occasion de voir un de nos citoyens, être dernièrement obligé de télégraphier au Rév. M. Cloutier, à Winnipeg, distance de 165 milles, afin de venir administrer une personne en danger de mort. Qu'on se donne la main et tout marchera cent fois plus rapidement.

—Nous avons la douleur d'enregistrer la mort de Mme Joseph Courchêne, arrivée durant ce mois. Encore jeune, et douée du caractère de la mère vraiment chrétienne, elle laisse pour déplorer sa perte plusieurs enfants en bas âge et un époux inconsolable. Nos sincères condoléances.

—Madame Daoust est de retour d'un voyage de 3 mois, en visite chez ses parents dans la province de Québec. Le voyage ne fût complet qu'après une visite à l'exposition de Chicago.

—Mme et Melle Flanagan sont aussi de retour d'un voyage d'un mois à New-Market, Ont.

—Le magasin ci-devant occupé par MM. Daoust & McMullan vient d'être loué par M. B. Hollonquist. La clientèle française recevra une attention spéciale. On remarque maintenant que M. Daoust a fait construire un office adjoignant son magasin. Il s'occupe au règlement de la succession Daoust & McMullan dont il a acheté les livres.

—M. Patrick Trottier vient d'être nommé maître de poste à Grande-Clairière, en remplacement de M. T. Gaboriault.

—Les récoltes sont à peu près terminées et chacun est anxieux de savoir quel serait la meilleure méthode à adopter vu le bas prix du blé. Nous avons eu un temps splendide depuis deux mois. Pas de pluie, les grains sont mis en meulons en très bon ordre, il ne reste que les battages à faire.

Les journaux s'accordent tous à dire que le blé *Red Fife* du Manitoba qui est le meilleur du monde entier, est certainement celui que les grands spéculateurs recherchent, et, de prime abord, croyant que la récolte serait abondante, on a commencé à faire les difficiles en négligeant les achats pour l'exportation. Maintenant que les résultats de la nouvelle récolte sont à peu près connus dans tous les districts on commence par voir que l'exagération existe et on achète en conscience. M. Nichol, de Wawanesa, a payé 50 cents le minot la semaine dernière, et on a tout lieu de croire qu'avant deux mois le blé aura atteint le chiffre de 65 à 70 cents. Afin de venir en aide à ceux qui sont réellement forcés de vendre leurs blés dans ce moment, une offre spéciale est offerte par M. J. E D'Aoust, d'Oak Lake.

Toutes personnes désireuses de se procurer de l'argent pourront se procurer des blancs d'engarages, " Ware-House receipt," et sur lesquels on leur avancera les deux tiers de la valeur de leur blé à 8 pour cent jusqu'à ce que le prix du blé soit règlé. De cette manière on pourra règler ses affaires sans être entraîné à une perte considérable. Avis aux intéressés.

—Les oies et outardes sauvages ont fait leur apparition en grand nombre au Lac des Chênes, une foule de sports se sont rendus le 1er septembre et on aurait dit que les environs étaient assiégés tant la fusillade était forte.

—MM. W. I. Manbey et R. H. Hawkins sont allés passer une semaine en campement au bord du Lac, chez M. Amable Marion.

NAISSANCES

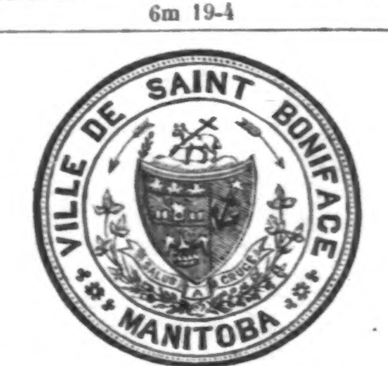
LÉVÊQUE—En cette ville, le 18 courant, l'épouse de M. Alfred Lévêque, un garçon.

GAGNÉ—A Winnipeg, le 13 courant, l'épouse de M. Liguori Gagné, un garçon.

DECES

GAUDET—En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 2 mois et 11 jours, Marie-Anne-Adrienne, enfant de M. Nap. Gaudet.

DESAUTELS—A Sainte-Anne des Chênes, le 15 courant, à l'âge de 10 mois et 18 jours, Marie-Joséphine-Alexandrine, enfant bien-aimée de M. Alexandre Desautels.



Ville de Saint-Boniface.

AVIS.

La place de Chef de Police de cette Ville étant devenue vacante, le Conseil recevra d'ici au 22 Septembre courant, les demandes de toutes personnes qualifiées qui désireraient remplir cette fonction.

Pour les détails, s'adresser au soussigné. Saint-Boniface, 8 Septembre 1893.

THÉO. BERTRAND,
Secrétaire-Trésorier.
21-13-9

A Propos d'Agriculture

EXPOSITIONS D'AUTOMNE

Nous donnons ci-après les dates d'une grand nombre d'expositions dans Manitoba et les Territoires. Toute information sur le même sujet serait reçu avec reconnaissance :

St. Jean-Baptiste, Man	Oct. 10
Grenfell, Assa	Sept. 21
Pheasant Forks, Assa	Sept. 28
Broadview, Assa	Sept. 28
Oak River, Man	Sept. 29
Carnduff, Man	Sept 29
Fort Qu'Appelle, Assa	Sept. 29
Meadow Lea, Man	Oct. 3
Saltcoats, Assa	Oct. 3
Fairmede, Assa	Oct. 3
Oak Lake, Man	Oct. 3
McGregor, Man	Oct. 3
Ralphton, Man	Oct. 3
Moose Mountain Est, Assa	Oct. 3
Pilot Mound, Man	Oct. 3 et 4
Selkirk, Man	Oct 3 et 4
Port Arthur, Ont	Oct. 3 et 4
Indian Head, Assa	Oct. 4
Birtle, Man	Oct. 5
Morden, Man	Oct. 3 et 4
Plympton Nord, Man	Oct. 4 et 5
Saskatoon, Assa	Oct. 4 et 5
Killarney, Man	Oct. 4 et 5
Dominion City, Man	Oct. 4 et 5
Qu'Appelle Sud, Assa	Oct. 5
Yorkton, Assa	Oct. 5
Wolseley, Assa	Oct. 5
Somerset, Man	Oct. 5
Virden, Man	Oct. 5 et 6
Port la Prairie, Man	Oct. 5 et 6
Manitou, Man	Oct. 5 et 6
Minnedosa, Man	Oct. 6
Russell, Man	Oct. 6
Raldur, Man	Oct. 6 et 7
Wapella, Assa	Oct. 10
Shoal Lake, Man	Oct. 10
Neepawa, Man	Oct. 10 et 11
Stonewall, Man	Oct. 10 et 11
Gartmore, Man	Oct. 11
Rapid City, Man	Oct. 11
Clearwater, Man	Oct. 11 et 12
Crystal City, Man	Oct. 11 et 12
Carman, Man	Oct. 11 et 12
Red Deer, Alta	Oct. 12
Whitewood, Assa	Oct. 12
Battleford, Sask.	Oct. 12 et 13
Carberry, Man	Oct. 12 et 13
Cartwright, Man	Oct. 12 et 13
Holland, Man	Oct. 13

LE GAIN EN AGRICULTURE

Il est plus temps que jamais de calculer en agriculture, afin de s'assurer s'il y a gain ou perte dans les opérations de culture exécutées sur une ferme ou son exploitation en général. Toute opération agricole doit avoir pour but de produire un gain. Le cultivateur doit se garder contre toutes dépenses exagérées qui amènent plutôt des pertes et parfois la gêne, qu'elles contribuent à lui procurer le bien-être. Ce ne serait pas bien calculer que de lésiner à l'égard d'une dépense qui pourrait amener un gain quelconque. Il ne serait pas justifiable de se dispenser d'une dépense qui pourrait contribuer à améliorer sa terre et lui procurer par conséquent un meilleur rendement dans ses différentes récoltes. De même, le cultivateur serait blâmable de se livrer à de fausses spéculations, à des essais hasardeux en fait de pratique agricole, sans avoir recours à des expériences ou aux conseils de ceux qui pourraient le renseigner ; il peut même s'assurer des bons résultats de certains travaux d'amélioration en en faisant l'essai en petit ; il n'y a que les cultivateurs à l'aise qui pourraient se hasarder à des expériences en grand, sachant d'avance la dépense qu'elles pourraient entraîner et en quoi ils s'exposent au cas où ils ne réussiraient pas.

Souvent, il arrive que par avidité du gain, quelques cultivateurs s'exposent à des pertes parfois considérables. Ainsi, celui qui entreprend de nourrir plus de bestiaux que sa terre le lui permet, qui engraisse outre mesure les champs qu'il a choisis pour la culture du blé, qui accélère la croissance des légumes par des pratiques exagérées, qui fait à contre-temps certains travaux de culture, qu'ils soient exécutés trop tôt ou trop tard, etc., ce cultivateur pourra le plus souvent être forcé à faire des dépenses qu'il n'a pas su prévoir ; il s'exposera à des retards considérables à l'égard des récoltes trop tardives et même à la perte totale de ses récoltes.

LES RÉCOLTES SUR UNE FERME

En général, un cultivateur qui veut tirer bon parti de sa culture doit s'efforcer de multiplier les produits dont la vente est plus assurée ; mais par prudence, il doit les varier de manière à ce que si l'un manque, l'autre devra le dédommager. Il en est de même des bestiaux, et aujourd'hui le cultivateur est convaincu de l'avantage qu'il y a pour lui d'augmenter le nombre de ses bestiaux et de diminuer celui des labours, afin de ramener le sol plus facilement à son ancienne fertilité et d'obtenir un plus fort rendement dans les récoltes ; en effet, on voit partout se multiplier les prairies et les pâturages qui devront, par rotation, contribuer à favoriser largement la culture des céréales qui, pour être faite sur une moindre superficie de terrain, donnera une quantité aussi considérable de céréales et de meilleure qualité qu'auparavant, puisque le sol sera mieux préparé pour la culture des céréales.

LE PATURAGE DES BESTIAUX A L'AUTOMNE

A l'automne, les herbes du pâturage ne sont pas exposées à se dessécher comme en été ; elles repoussent assez promptement et tendent aussi bien moins à s'élever qu'à s'étendre sur le sol. A cette saison, l'herbe est plus succulente et herbacée que dure et ligneuse, mais généralement elle est moins substantielle et nourrissante, car la quantité est toujours au détriment de la qualité. Il ne faut pas à cette saison de l'année, surcharger les pâturages de bestiaux, parce que l'herbe serait broutée trop ras de terre, et les herbages ainsi broutés résisteraient moins bien aux intempéries de l'hiver que ceux qui conservent à cette époque une légère couverture de feuilles, et que leur végétation est moins avancée et moins vigoureuse au printemps.

Cependant dans les herbages très fertiles, surtout dans ceux qui sont très humides, il y a un autre inconvénient : celui d'y laisser avant l'hiver une couverture trop épaisse, en ne les faisant pas tondre assez près de terre. Dans ce cas, l'herbe pourrit ordinairement sur pied et nuit beaucoup à la végétation en interceptant l'air. Dans toutes les prairies abondantes et d'une nature marécageuse, l'herbe est d'autant plus de mauvaise qualité au printemps que la dépaissance y a été plus incomplètement exercée en automne.

Dès que les bestiaux ont cessé de pâturer un champ à l'automne, il est nécessaire de le débarrasser avec la faulx, ou tout autre instrument équivalent, de toutes les tiges élevées que les bestiaux y auront laissées, et qui nuiraient à la végétation au pâturage ou au fauchage l'année suivante. Les tiges pourront alors être données aux bestiaux, car il arrive souvent que plusieurs de ces plantes assez rudes sont rebutées par les bestiaux lorsqu'elles sont sur pied et qu'ils les mangent étant fauchées.

Il y a généralement beaucoup d'inconvénients à prolonger les pâturages à l'automne. Si l'herbage est humide, la terre est gâchée, pétrie et défoncée ; l'herbe est souvent détruite ou ravagée par le piétinement des bestiaux, et la végétation est languissante au printemps.—*G. des Campagnes.*

FABRICATION DU BEURRE

LA CRÈME

La crème elle-même n'est que cette partie du lait dans laquelle les globules de gras se sont réunis en grand nombre. La crème n'offre pas de percentage constant ni régulier de gras ; ce percentage peut varier de 8 à 75 pour cent. Dans cent livres de crème il peut n'y avoir que huit livres de beurre, et il peut aussi y en avoir soixante et quinze livres, suivant sa qualité ou sa richesse. Les globules de gras n'ont pas de peau ni de membrane organique de nature distincte de celle de leur propre substance. Elles n'ont point de pellicules et sont comme des globules de mercure (vif-argent) qui seront séparés les uns des autres. Mais quelquefois le sérum du lait devient tellement visqueux qu'il adhère en certaine quantité à la surface des globules et s'y concentre en une espèce de gomme qui empêche leur mouvement ascendant lorsqu'on met crémer le lait, ou leur mouvement vers l'intérieur lorsque le lait est traité par une machine centrifuge. Si on brasse en le mêlant dans chaque seau de lait une pinte d'eau chaude, lorsqu'on l'apporte de l'étable à la laiterie, cela facilitera la séparation de la crème. Cette eau chaude pourra avoir une température de 150° à 180° Fahr. et devra être assez chaude pour monter le lait à la température d'environ 90°.